

BTS Contrôle Industriel et Régulation Automatique

Niveau BAC+2 (Niveau 5) · Titre inscrit au RNCP* (Code 38216)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le technicien supérieur en Contrôle Industriel et Régulation Automatique (CIRA) exerce son métier dans des entreprises de toutes tailles concevant, réalisant ou exploitant des procédés de transformations physico-chimiques. C'est un spécialiste des systèmes d'instrumentation et de régulation capable de concevoir, installer, programmer, régler, mettre en service, optimiser et maintenir une installation ou un système pilote.

Aptitudes à l'emploi · Organisation – Rigueur – Compétences techniques et relationnelles – travail d'équipe – Intérêt pour l'industrie et les nouvelles technologies

Compétences · Collaboration dans l'environnement professionnel

Compétences · Elaboration d'un projet technique

Compétences · Analyse physico-chimique d'un procédé et de son environnement

Compétences · Analyse d'une installation d'instrumentation contrôle et régulation

Compétences · Conception d'une installation d'instrumentation contrôle et régulation



FORMATION

Dates de démarrage et de fin de formation

Septembre 2025 – Juin 2027

Durée

2 ans en alternance sous contrat d'apprentissage (1350H de formation)

Le CFA IFIR t'accompagne dans ta recherche d'employeur.

Rythme d'alternance

2 jours en centre de formation, 3 jours en entreprise (+1 semaine complète en formation ponctuellement)

Lieux de formation possibles

• Campus Alternance Drôme Provence – Pierrelatte (26)

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privés. *OPCO : Opérateurs de compétences

ET APRÈS LA FORMATION ?

Que fait le titulaire de cette formation ?

Il travaille sur des systèmes industriels automatisés, assurant leur bon fonctionnement et leur maintenance. Il participe à l'optimisation des performances et veille à la sécurité des installations.

Emplois accessibles

Selon le type d'entreprise et le secteur d'activité, il peut être employé en tant que :

- technicien instrumentiste,
- instrumentiste,
- technicien de maintenance instrumentation-régulation,
- technicien d'essais,
- technicien installateur en systèmes de régulation,
- superviseur de travaux,
- technicien de bureau d'étude,

Poursuite d'études

- Licence Pro (niveau BAC +3) en automatismes, robotique ou maintenance industrielle
- Bachelor en systèmes industriels et régulation

Équivalences

Non

Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles (en fonction du parcours et du site de formation).

PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus*
- Être au moins titulaire d'un BAC (général, pro ou technologique) ou d'un DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires)

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

*Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

Étude du dossier, entretien individuel & test de positionnement écrit (si besoin) entre février et octobre.

Le recrutement s'organise à partir du mois de février par le dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur le site www.ifir.fr/candidature-en-ligne ou sur ParcoursSup.

ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :

Diane BERLUCCHI · referenthandicap@ifir.fr

CONTACTS

Contacte ton interlocutrice privilégiée pour un accompagnement plus précis !

Pauline FERRERO · 07 87 73 31 47 · pferrero@ifir.fr



MODALITÉS D'ÉVALUATION

BTS Contrôle Industriel et Régulation Automatique			Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités)		Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) GRETA		Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés et établissements publics non habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance	
Nature des épreuves	Unité	Coef.	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E1 Culture générale et expression	U1	3	Ponctuelle écrite	4 h	CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	4 h
E2 Langue vivante : anglais	U2	2	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle orale	45 min
E3 Mathématiques	U3	3	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle orale	1 h 35
E4 Épreuve professionnelle de synthèse	U4	8						
Sous-épreuve E41 : Rapport de stage	U41	4	Ponctuelle orale	30 min	1 situation CCF		Ponctuelle orale	30 min
Sous-épreuve E42 : projet technique	U42	4	Ponctuelle orale	15 min	1 situation CCF		Ponctuelle orale	15 min
E5 Étude d'un système d'instrumentation, contrôle, régulation	U5	9						
Sous-épreuve E5.1 : Analyse physico-chimique d'un procédé et de son environnement	U5.1	4	Ponctuelle écrite	3h	Ponctuelle écrite	3h	Ponctuelle écrite	3h
Sous-épreuve E5.2 : Analyse d'une installation d'instrumentation, contrôle et régulation.	U5.2	5	Ponctuelle écrite	3h	Ponctuelle écrite	3h	Ponctuelle écrite	3h
E6 : Conception d'une installation d'instrumentation, contrôle et régulation	U6	7	CCF 1 situation d'évaluation		CCF 1 situation d'évaluation		Ponctuelle pratique	4h
Épreuve facultative (1) (2)								
Langue vivante II	EF1		Ponctuelle orale	20 min + 20 min de préparation	Ponctuelle orale	20 min ⁽¹⁾	Ponctuelle orale	20 min + 20 min de préparation

(1) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire.

(2) Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

Blocs de compétences

Nous contacter pour plus d'informations sur la possibilité de valider des blocs de compétences.